



C.H. LAVAUR



Lavaur, le 01/11/2009

COMPTE RENDU D'UN RDV AVEC LE DRH LE 27 OCTOBRE 2009

Le 27 octobre nous avons rencontré le nouveau DRH pour évoquer avec lui plusieurs points, mais également pour aborder des situations individuelles d'agents toujours dans l'attente de réponses à leurs problématiques.

Ce rendez vous s'est déroulé en présence de l'incontournable et omniprésent Attaché d'Administration, assurant il est vrai la transition entre l'ancien et le nouveau DRH.

Le DRH a débuté cette rencontre en abordant le ton de nos écrits, bien que prévenu par nos collègues de la CGT du CHU de Toulouse, d'après ce qu'il nous a dit, il a été visiblement surpris par la forme et le contenu de nos comptes rendus mais aussi par notre ton décalé et notre humour décapant.

Il est vrai que notre fameuse Gazette venait d'être distribuée le matin même !

Passé cette introduction nous avons donc abordé en plus des problématiques individuelles (4 situations) les points suivant :

- Situation des CDI non titularisables avec déroulement de carrière bloquée.
- Vacance du poste AS en Pédo-Psy
- Modalités de calcul du temps de travail pour 2009
- Problématique de la rotation des ASH sur divers services de l'hôpital général et impact direct sur l'ex chirurgie (SSR c)

Situation des CDI non titularisables :

Cette ancienne question CGT, depuis 2003 tout de même, mériterait enfin une réponse surtout par respect pour les intéressés. Le DRH nous a ressorti l'étude réalisée cet été, suite à une énième sollicitation CGT auprès de l'ancien DRH. Cette étude, dont l'avancée est toujours bloquée par le Directeur, concernerait une dizaine d'agents.

Nous avons demandé à avoir une copie de cette étude. Nos discussions avec le DRH ont permis d'envisager, par exemple, une avancée pour les psychologues. Nous demandons qu'un effort soit fait pour toutes les catégories d'agents concernés.

Vacance du poste d'AS en Pédo Psy :

Dés le départ, nous pensons que la gestion de cette situation a été bancal.
Nous demandons que ce poste soit mis à la vacance et que toutes les candidatures internes soient examinées en priorité.
Nous avons probablement dans l'établissement des agents en capacité d'occuper ce poste, un essai est tout à fait envisageable avant de retenir une candidature.

Modalités de calcul du temps de travail pour 2009 :

Nous contestons les modalités de calcul proposées par l'Attaché de Direction. Ce dernier s'est empressé de fournir aux Cadres une base de calcul plus que « tendancieuse ».

Pour nous le nombre de jours travaillés dans l'année x par la référence horaire journalière détermine le volume horaire à effectuer par an.

En clair, le calcul effectué par la DRH et distribué aux cadres nous carotte à tous de plusieurs heures à faire en sus.

Nous avons demandé au DRH de rectifier le tir, ce dernier semble ne pas être insensible à nos arguments, avoue que pour cette année c'est trop tard mais propose de revoir ce calcul l'année prochaine...la bonne blague !

Nous nous tenons à la disposition des agents et des Cadres pour vous expliquer les calculs, ce différent, et la méthode de calcul erronée de la DRH.

Problématique des ASH et AS sur l'ex chirurgie (SSRc) :

Depuis quelques temps, la Direction a eu « l'idée brillante » de mutualiser les temps d'ASH sur plusieurs services du CH.

Résultat: l'impact sur le SSRc est énorme, il manque du temps d'ASH le soir, les ASH et les AS triment, rament, et sont au bord de l'implosion. C'est anormal, la donne à changer, les profils pathologiques des patients sont lourds, la charge de travail également.

Il faut revoir cette organisation négative aux répercussions néfastes sur les agents et les prises en charges des patients.

En conclusion, nous avons demandé une réponse écrite au DRH sur chacun des points que nous avons abordé.

CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr

